
Programme de Formation

La feuille de paie du bâtiment - Niveau 1

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Etablir une paie conforme aux spécificités du Bâtiment et à la réglementation en vigueur
- Définir les dispositions conventionnelles du BTP et leurs conséquences pratiques sur la paie des salariés
- Gérer les différents événements de paie
- Calculer les cotisations sociales spécifiques au secteur du BTP



Public visé

Gestionnaire et technicien des services de la paie, Assistant(e) RH, comptable



Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la paie ou disposer d'une expérience en gestion de la paie



Description

A l'issue des 2 jours, le participant sera capable d'établir un bulletin de salaire simple spécifique au secteur du Bâtiment en sachant calculer le brut soumis à charges, le global des cotisations générales et calcul des cotisations spécifiques au secteur du Bâtiment, du net à imposable et du net à payer en respectant le cadre juridique de la paie

1. Comprendre les conventions collectives applicables

2. Apprécier le contenu d'un bulletin de salaire pour mieux le contrôler et l'expliquer au salarié et à la Direction

- Définir ce qu'est un bulletin de salaire
- Vérifier les mentions obligatoires de facultatives et interdites
- Comprendre les différentes parties d'un bulletin de salaire
- Identifier les cotisations spécifiques au Bâtiment (protection sociale, groupe de cotisants, cotisations CCN et leurs impacts)

3. Identifier les éléments bruts du bulletin de salaire

- Appliquer le salaire minimum conventionnel
- Rémunérer le temps de travail (absences, heures compl., heures de nuit et d'astreintes, jour férié)

4. Intégrer les frais professionnels sur le bulletin de salaire

- Définir les petits déplacements
- Indemniser les repas, le transport, le trajet et valoriser le temps
- Appliquer la déduction forfaitaire spécifique
- Indemniser les grands déplacements

5. Indemniser les arrêts de travail selon la CCN du Bâtiment



- Verser l'indemnité arrêt maladie non professionnelle
- Verser l'indemnité arrêt AT

6. Gérer les congés payés

- Acquisition des droits
- Modalités de prise de congés
- Décompte et indemnisation du congé



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative : Transfert de compétences, acquisition des compétences opérationnelles par la pratique, apprentissage en alternant travail en groupe, partage, échange, débats. Apports théoriques et pratiques, mise en situation.



Moyens et supports pédagogiques

Chaque participant disposera d'un cahier d'exercices numériques.



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation des connaissances sous forme de questionnaire à l'entrée de la formation.
Evaluation des acquis en continu.



Sanction

Attestation de fin de formation.



Informations complémentaires

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.



Informations Accessibilité

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations